Paul Muster

Musterstrasse 12

9999 Musterort

 Monsieur Paul Muster

 Musterweg 20

 9999 Musterort

 Musterort, 12. November 2018

**Journée du lait à la pause**

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, chers membres du conseil de Direction,

Nous constatons avec plaisir que l’équilibre nutritionnel de nos enfants ne vous est pas indifférent. Le soutien que vous apportez à l’opération « Journée du lait à la pause » nous surprend d’autant plus. Les points ci-après, notamment, soulèvent des questions :

1. Le lait et les produits laitiers constituent la catégorie alimentaire la plus consommée en Suisse, loin devant les fruits et légumes. Renforcer la publicité faite autour de ces produits revient à encourager une alimentation encore moins diversifiée et va à l’encontre de la campagne lancée par la Confédération visant à inciter la population à consommer davantage de fruits et légumes. Actuellement, seule une personne sur cinq suit les recommandations de la Confédération à ce sujet. Le fort pouvoir rassasiant du lait aura forcément pour effet de faire pencher la balance du côté des graisses animales plutôt que des aliments plus sains.
2. Selon les Producteurs Suisses de Lait, au moins 17% de la population suisse ne supporte pas le lait d’origine animale en raison d’une intolérance au lactose. Pourquoi ne proposent-ils pas d’alternative au lait de vache à ce grand groupe de consommateurs ?
3. Pourquoi proposent-ils uniquement des produits malsains à base de lait de vache et à haute teneur en sucre alors qu’il existe en Suisse une large gamme d’alternatives (non sucrées) ?
4. Le lait de vache aromatisé et à forte teneur en sucre ne saurait entrer dans la composition d’un régime alimentaire sain, même si l’on part du principe erroné que le lait de vache pur et non traité serait bénéfique pour la santé.
5. Les résultats de l’Enquête suisse sur la santé récemment publiés révèlent que 42% de la population est en surpoids. La teneur élevée en graisses et en sucre des produits dont vous faites la promotion contribue dans une large mesure à renforcer cette problématique.

À nos yeux, l’opération « Journée du lait à la pause », que nous considérons par ailleurs comme douteuse sous l’angle de la santé alimentaire, n’apporte donc aucune réelle diversification de l’offre alimentaire. Dès lors, nous vous saurions gré de reconsidérer à l’avenir votre participation à des opérations sponsorisées par l’industrie laitière et de faire la promotion d’une alimentation réellement saine auprès de nos enfants.

En vous remerciant de l’intérêt que vous porterez à tout ce qui précède, nous vous adressons, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, chers membres du conseil de Direction, nos meilleures salutations.